

COMITE DIRECTEUR du 5 juin 2023

Le lundi 5 juin 2023 à 9h30, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis dans les locaux du centre Equiloisirs FAE à Corte. La réunion était également accessible en visioconférence via l'application Zoom.

Présents :	En visio :	Absents :
<ul style="list-style-type: none">▪ Laurent DUBORGET▪ Marie-Hélène ARMAGNAC▪ Mathilde GODIA <i>invitée</i>▪ Jennifer PANCRAZI▪ Philippe OUVRIER-BUFFET	<ul style="list-style-type: none">▪ Lorraine LACHIZE▪ Sandrine MATTEI▪ Andréa PULICANI▪ Lætitia TAILLADE▪ Marion TERRAZZONI	<ul style="list-style-type: none">▪ Catherine GERDES▪ Lydie LEANDRI

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 16 février 2023
2. Point financier
3. Maintien des circuits régionaux/départementaux
4. Démission Emmanuelle ARRIGHI
5. Demandes de promotions
6. Présentation des travaux de Mathilde GODIA
7. Renouvellement des commissions
8. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 16 février 2023

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal du Comité Directeur du 16 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Point financier

Le Président informe les membres du Comité Directeur du contrôle fiscal dont le CRE fait l'objet. Laurent DUBORGET s'est rendu à un premier rendez-vous le 12 mai 2023 au centre des finances publiques de Bastia. Les éléments demandés par l'inspecteur Gilles GASSMANN lui sont transmis régulièrement.

La chargée de mission annonce le solde des comptes au 03 juin 2023 et remet un état avancé des grands livres. La quasi totalité des demandes de subvention pour l'exercice 2022/2023 étant toujours en cours d'instruction, la somme de 20 000€ a dû être ponctionnée sur le livret A afin de pouvoir continuer à fonctionner normalement.

Cette somme sera restituée dès que possible.

Solde livret A au 03 juin 2023 : 32 692,36€

Solde compte courant au 03 juin 2023 : 8111,04€

2.1 Engagement entre le CRE Corse et MDE

Lors du Comité Directeur du 16 février dernier, il était question de l'installation d'un entrepreneur proposant des boxes sur la région qui assurerait la saison sportive 2023.

Ceci ne s'étant pas concrétisé, le Président explique que, dans l'urgence, un contrat d'engagement a été signé avec la société MDE afin d'assurer les prestations sur les concours inscrits au calendrier. Le CRE a versée une caution de 10 800€ à l'entreprise, somme qui doit être restituée une fois les manifestations achevées. Une partie des concours ayant été annulée et les organisateurs d'une autre partie des concours ayant préféré une autre solution, le Président signifie que la convention a été cassée.

2.2 Gestion de l'aide allouée aux finales et Championnats

Pour la première fois cette année, les commissions étaient en charge de la gestion des récompenses pour les finales des circuits régionaux et les championnats régionaux.

Les membres du Comité Directeur rappellent que la remise de coupes, plaques et flots est réglementaire et qu'il s'agit du protocole fédéral. Les membres du comité directeur sont unanimes sur le fait que le CRE ne doit pas engager de dépenses liées à l'achat de cadeaux via des prestataires en sellerie. En revanche, l'acquisition de prêt à porter (chevaux et cavaliers) à l'effigie du CRE est souhaitable.

Une réunion spécifique sera programmée avant le mois de septembre avec les représentants des commissions afin de définir un cahier des charges concernant les lignes de dépenses qui pourront être prises en compte dans les aides au concours. Un plan budgétaire relatif aux organisations de compétitions devra être présenté par chaque commission.

Par ailleurs, le Président rappelle que les aides aux concours ont été initialement mise en place afin de pallier les dépenses engendrées par les officiels de compétition venant du continent.

2.3 Problématiques récurrentes

Les membres du Comité Directeur et le Président soulignent une nouvelle fois les besoins du CRE en terme de boxes pour l'organisation des compétitions et en terme de bureau, de lieu de stockage du matériel et de création d'un second emploi.

Concernant les boxes, si l'achat par le CRE semble réalisable, la gestion soulève beaucoup de questions.

Concernant le bureau et le lieu de stockage du matériel, les membres du Comité Directeur s'entendent sur la localisation centre Corse. Sandrine MATTEÏ propose de se renseigner pour l'acquisition de containers aménagés qui pourraient être disposés sur un terrain, le terrain restant à repérer.

Laurent DUBORGET rapporte que Auréa VALARIN est toujours disponible pour le poste de chargé de mission (recherche de sponsors, montage dossiers, gestion du matériel du CRE, etc.), les membres du Comité Directeur émettent un avis favorable à sa candidature.

Les membres du Comité Directeur valident le point financier à l'unanimité.

3. Maintien des circuits régionaux/départementaux

Le Président souhaite maintenir les circuits régionaux à la condition que les règlements soient revus et recadrés. Les commissions sont tenues d'évaluer la pertinence de mettre en place des circuits départementaux concernant le niveau club.

4. Démission Emmanuelle ARRIGHI

Les membres du Comité Directeur prennent note de la démission de Emmanuelle ARRIGHI, membre élu du Comité Directeur, actée le 14 mars 2023 sans raison spécifiée.

5. Demandes de promotions

5.1 Saveria CUICCI

Les membres du Comité Directeur valident la demande de promotion de Saveria CUICCI. Elle devient juge CSO de niveau Candidat National.

5.2 Vanessa VERDAVAINE

Les membres du Comité Directeur valident la demande de promotion de Vanessa VERDAVAINE. Elle devient juge CSO de niveau Candidat National.

5.3 Mathilde ANTONINI

Les membres du Comité Directeur réactivent le statut de commissaire au paddock niveau National de Mathilde ANTONINI ayant suivi la formation commissaire au paddock dispensée par Marie-Noëlle OLECHOWSKI le 23 janvier 2023.

6. Présentation des travaux de Mathilde GODIA

Mathilde GODIA présente ses travaux et les projets de maquette qu'elle a élaborés pour les régions Centre Corse, Côte Orientale, Extrême Sud et Pays Ajaccien.

Les membres du Comité Directeur approuvent les supports qui seront présentés à la prochaine réunion avec les institutionnels le 15 juin prochain.

7. Renouvellement des commissions

Refonte de la commission TREC

Suite à l'appel à candidature lancé par le CRE le 26 mai dernier, les personnes suivantes ont manifesté leur intérêt pour intégrer la commission :

> Emma BARRERO

emma.barrero@orange.fr

> Francesca Camilli Leclercq

franscizilia@hotmail.fr

> Clémentine HIROUX

hiroux.clementine@gmail.com

> Aurélie MOTTIN

aurelie.mottin@hotmail.fr

> Julie SCHOOS DEVIGE

julie.devige@gmail.com

Le Président émet un avis défavorable à la candidature de Julie SCHOOS DEVIGE pour obstruction.

Les membres du Comité Directeur approuvent la composition de la nouvelle commission.

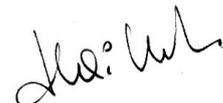
Les autres commissions seront ouvertes à candidature une fois leur saison achevée, fin juin.

8. Questions diverses

Aucune question n'étant apportée, la séance est levée à 13h00.



Laurent DUBORGET
Président



Lætitia TAILLADE
Secrétaire générale